

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres de la société « ASSURANCES MAGHREBIA » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 15 mai 2026

A partir du 15 juin 2026,

- Les 4 500 000 actions anciennes de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA** » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : ASSM6
 - Code ISIN : TN31NVIGO514
 - Groupe de Cotation : 32
- Les **1 000 000** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison de deux (02) actions nouvelles pour neuf (09) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.